

TERRITOIRE  
DU  
RUANDA-URUNDI

Usumbura, le 21 Octobre 1951. 2

GREFFE DU TRIBUNAL DE 1ère INSTANCE

N° 3393/R.C. 2345.-

Annexes : .....

OBJET

Assignation civile, : BAUWERLINGK Curateur

~~Sommaire~~ Faillite A.A.LADHA c/

~~Signification~~ GULAM NABI.

URGENT

Ruhengeri



Monsieur l'Huissier,

*2102 Heuis*  
*28/10/52*

J'ai l'honneur de vous rappeler ma lettre  
n° 2985 en date du 24 Septembre 1952.-

vous transmettant une assignation, ~~sommaire, signification~~, à charge  
de Monsieur GULAM NABI, Commerçant à Ruhengeri,

A Monsieur l'Huissier  
de et à  
RUHENGERRI.-

LE GREFFIER, W. FLAMENT,

*W. Flament*

Ruhengeri, le 16 octobre 1952

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RESIDENCE DU RUANDA

TERRITOIRE DE RUHENGERI

N° 2385 / HUIS.

O B J E T

Assignation

GULAMU NABI

Monsieur le Greffier,

Comme suite à votre lettre n° 2985/RC.2345 du 24/9/52

j'ai l'honneur de vous retourner dûment rempli et signé

l'original d'une assignation à charge de GULAMU NABI

L'HUISSIER

D. NEVEJANS

Monsieur le Greffier du Tribunal

de Première Instance

U S U M B U R A

Territoire

Usumbura, le 24 Septembre

195 2

du

Ruanda-Urundi

Greffe du Tribunal de 1ère Instance

N° 2985/R.C. 2345.-

Annexes :

OBJET

Assignment : Civile,

Signification :

BAUWERLINCK Curateur Faillite A.A.LADHA

c/ GULAMU NABI,

*2692 / Huis  
30-9-52*

*has.*

Transmis à Monsieur l'Huissier à Ruhengeri,

d'assignation

en original et copie, un exploit en le priant de bien

~~de signification~~

vouloir le signifier d'urgence au sieur GULAMU NABI,

Commerçant résidant à Ruhengeri,

L'original sera renvoyé au greffe du Tribunal de 1ère Instance.

Le coût de l'exploit n'est pas à percevoir.

L'attention de Monsieur l'Huissier est attirée sur l'urgence que requiert cette formalité de procédure pour que soit respecté le délai légal :

Le Greffier, W. FLAMENT,

A Monsieur l'Huissier

de et à

RUHENGARI,

*[Signature]*